



PROCÈS-VERBAL

- Sommaire -

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 16 SEPTEMBRE 2025

SALLE DAUDET -

ORANGE

Vu pour être publié sur le site internet de la Ville le :

04 NOV. 2025

Les débats sont entièrement disponibles via le lien : <https://www.youtube.com/watch?v=3mz4sPyEjdW>
(Conformément à l'ordonnance n°2021/1310 – Décret n°2021-1311 du 7.10.2022)

L'an deux mille vingt cinq, le seize septembre, le Conseil municipal de la Commune d'Orange, légalement convoqué par le maire le neuf septembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à l'Espace Alphonse Daudet à Orange, sous la présidence de Monsieur Yann BOMPARD, Maire.

Étaient présents

Monsieur Yann BOMPARD, Monsieur Denis SABON, Madame Marie-Thérèse GALMARD, Madame Joelle EICKMAYER, Monsieur Jonathan ARGENSON, Madame Muriel BOUDIER, Monsieur Claude BOURGEOIS, Madame Marcelle ARSAC, Monsieur Xavier MARQUOT, Madame Catherine GASPA, Monsieur Patrice DUPONT, Madame Christiane LAGIER, Madame Christiane JOUFFRE, Madame Chantal GRABNER, Monsieur Jean-Michel BOUDIER, Madame Valérie ANDRES, Monsieur Nicolas ARNOUX, Madame Céline BEYNEIX, Monsieur Patrick PAGE, Monsieur Jean-Dominique ARTAUD, Madame Joelle CHALANDON, Monsieur Jean-Pierre PASERO, Madame Marie-France LORHO, Monsieur Bernard VATON, Madame Carole NORMANI, Monsieur Christian GASTOU, Monsieur Patrick SAVIGNAN

Absents représentés

Monsieur Armand BEGUELIN représenté(e) par Madame Joelle EICKMAYER, Monsieur Michel BOUYER représenté(e) par Monsieur Jean-Michel BOUDIER, Monsieur Pierre MARQUESTAUT représenté(e) par Monsieur Xavier MARQUOT, Madame Aline LANDRIN représenté(e) par Monsieur Jonathan ARGENSON, Monsieur Cédric ARCHIER représenté(e) par Monsieur Jean-Dominique ARTAUD, Monsieur Ronan PROTO représenté(e) par Madame Carole NORMANI, Madame Fabienne HALOUI représenté(e) par Monsieur Patrick SAVIGNAN, Madame Frédérique VIDAL représenté(e) par Madame Marie-France LORHO

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Catherine GASPA est nommé(e) secrétaire de séance à l'unanimité.

Ouverture de la séance à 9h00

Les documents ci-après ont été transmis aux élus :

- Liste des décisions prises par le M. le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT,
- Mise à disposition d'agents de la ville d'Orange

NUM DE L'ACTE	DATE DE L'ACTE	SERVICE EMETTEUR	OBJET	PARVENU EN PREFECTURE
DC_410_2025	03/06/2025	Marchés publics	MARCHE 25-009VR REMPLACEMENT DES BORNES ESCAMOTABLES DE LA VILLE D'ORANGE	03/06/2025
DC_411_2025	03/06/2025	Pôle Juridique et Marchés Publics	MARCHE 25-048V ACQUISITION DE MOBILIER POUR LE POSTE DE POLICE MUNICIPALE	03/06/2025
DC_412_2025	03/06/2025	Marchés publics	MARCHE 24-025V ACQUISITION ET POSE DE CLIMATISEURS. AVENANT N° 1	03/06/2025
DC_413_2025	03/06/2025	Affaires scolaires	FIXATION DE LA PARTICIPATION A L'ACTIVITE "GYM" - ANNEE 2025 / 2026	03/06/2025
DC_414_2025	03/06/2025	Affaires scolaires	FIXATION DE LA PARTICIPATION A L'ACTIVITE "STRETCHING" - ANNEE 2025/2026	03/06/2025
DC_415_2025	03/06/2025	GES et Associations	ANNULE LA DÉCISION N°290/2025 DU 8 AVRIL 2025 - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA CHAPELLE SAINT LOUIS ENTRE LA VILLE ET LA SOCIÉTÉ "HARMONIES DU SOIR PRODUCTIONS"	03/06/2025
DC_416_2025	03/06/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE L'ESPACE DAUDET ENTRE LA VILLE ET LE PARTI POLITIQUE "RECONQUÊTE"	03/06/2025
DC_417_2025	04/06/2025	Juridique	CONVENTION DE PRÊT D'UNE TÉLÉCOMMANDE PERMETTANT L'ACCÈS À UNE VOIE PUBLIQUE	17/06/2025
DC_418_2025	04/06/2025	Culturel	CONTRAT DE CESSIION DE DROITS DE REPRESENTATION - CAP EVENTS - REPAS 3EME AGE - 05+06.12.25	17/06/2025
DC_419_2025	04/06/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DU TERRAIN CADASTRÉ SECTION Q N° 1086 LIEU DIT "QUARTIER PETIT MARTIGNAN" ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION "LES JARDINS FAMILIAUX"	17/06/2025
DC_420_2025	04/06/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA PISTE EN ENROBÉ ET DU PODIUM DU PARC DES EXPOSITIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION "PASSION MODELISME ORANGEAIS"	17/06/2025
DC_421_2025	04/06/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DES ANCIENS LOCAUX DU CCAS - 8 RUE STASSARTT - ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION "ORANGE ACCUEIL"	17/06/2025
DC_422_2025	04/06/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE FESTIVE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « SYNDICAT RÉSIDENCE LES ALOUETTES »	17/06/2025
DC_423_2025	17/06/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE PRECAIRE ET REVOCABLE DE LA SALLE N°102 A LA MAISON DES ASSOCIATIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION DES RANDONNEURS DES PAYS D'ORANGE	17/06/2025
DC_424_2025	17/06/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LOCAUX MAISON DES ASSOCIATIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION "TAROT CLUB LOU PICHON"	17/06/2025
DC_425_2025	17/06/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LOCAUX MAISON DES ASSOCIATIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION "UNION JUDO ORANGE"	17/06/2025

DC_426_2025	17/06/2025	GES et Associations	AVENANT N°1 - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE DANSE ATTITUDE – MAISON DES ASSOCIATIONS - BALLAGAN 84	17/06/2025
DC_427_2025	23/06/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE FESTIVE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « SUR LE CHEMIN DU MIEUX-ÊTRE »	23/06/2025
DC_428_2025	17/06/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE L'AIRE ET REZ-DE-CHAUSSEE DU HALL DES EXPOSITIONS ENTRE LA VILLE ET LA SOCIÉTÉ « LA GARRIGUE »	17/06/2025
DC_429_2025	17/06/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE PRECAIRE ET REVOCABLE DE LA SALLE FESTIVE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION "AMICALE DES POLICIERS MUNICIPAUX"	17/06/2025
DC_430_2025	17/06/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE PRECAIRE ET REVOCABLE DE LA SALLE FESTIVE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION "BALLAGAN 84"	17/06/2025
DC_431_2025	17/06/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE D'UN LOCAL DE RANGEMENT À L'ÉCOLE DU GRÉS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION "AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DU GRÉS"	17/06/2025
DC_432_2025	17/06/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DU HALL DES EXPOSITIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « PETITS PETONS ET 4 PATTES »	17/06/2025
DC_433_2025	17/06/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE PRECAIRE ET REVOCABLE DE LA SALLE FESTIVE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION "CAP HABITAT"	17/06/2025
DC_434_2025	17/06/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE SAINT FLORENT DU THÉÂTRE MUNICIPAL ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION "LA COMTADINE"	17/06/2025
DC_435_2025	17/06/2025	Juridique	MANDATEMENT COMMISSAIRES DE JUSTICE	17/06/2025
DC_436_2025	17/06/2025	Police administrative spéciale	CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ENTRE LA VILLE D'ORANGE ET M. EYRARD - EXPLOITATION D'UN MANÈGE PLACE DE LA RÉPUBLIQUE A ORANGE	17/06/2025
DC_437_2025	17/06/2025	Marchés Publics	25-033V ENTRETIEN FONTAINE GIRATOIRE COURS ARISTIDE BRIAND	17/06/2025
DC_438_2025	23/06/2025	Musée	PRÊT ENTRE ORGANISATEUR ET PRESTATAIRE - GARE AUX PLAYMOS	23/06/2025
DC_439_2025	23/06/2025	Musée	DEMANDE DE PRÊT - MUSÉE DE DIE	23/06/2025
DC_440_2025	23/06/2025	Musée	DEMANDE DE PRÊT - VILLE D'AVIGNON	23/06/2025
DC_441_2025	23/06/2025	Musée	DEMANDE DE PRÊT - AMICIE D'ARCES	23/06/2025
DC_442_2025	23/06/2025	Musée	DEMANDE DE PRÊT - VINCENT FAURE	23/06/2025
DC_477_2025	24/06/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE FESTIVE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « OLYMPIQUE CLUB ORANGEAIS »	24/06/2025

DC_478_2025	24/06/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE SAINT FLORENT DU THÉÂTRE MUNICIPAL ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « CHATS SANS TOI »	24/06/2025
DC_479_2025	24/06/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE " DANSE ATTITUDE " À LA MAISON DES ASSOCIATIONS ENTRE LA VILLE ET LE CENTRE HOSPITALIER LOUIS GIORGI	24/06/2025
DC_480_2025	24/06/2025	Culturel	CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES POUR LES GALAS « HEXAGONE MMA » AU THÉÂTRE ANTIQUE 2025-2027	24/06/2025
DC_481_2025	24/06/2025	Culturel	CONTRAT DE CESSIION DE DROITS DE REPRESENTATION - ONE KICK- JEUDIS D'ORANGE - 07.08.25	24/06/2025
DC_482_2025	24/06/2025	Culturel	CONTRAT DE CESSIION DE DROITS DE REPRESENTATION - TAKANAKA - JEUDIS D'ORANGE - 28.08.25	24/06/2025
DC_483_2025	25/06/2025	Culturel	CONTRAT DE CESSIION DE DROITS DE REPRESENTATION - SI ON CHANTAIT - THE DANSANT - 20.01.26	25/06/2025
DC_484_2025	25/06/2025	Culturel	CONTRAT DE CESSIION DE DROITS DE REPRESENTATION - MECENIUM - THE DANSANT - 14.10.25	25/06/2025
DC_485_2025	25/06/2025	Juridique	CONVENTION CADRE DE MISE À DISPOSITION DU THÉÂTRE ANTIQUE ET D'AUTRES BÂTIMENTS COMMUNAUX AUX CHORÉGIES D'ORANGE	25/06/2025
DC_486_2025	25/06/2025	Pôle Juridique et Marchés Publics	MARCHE 2021-38-02 RÉHABILITATION HÔTEL DIEU EN ARCHIVES - AVENANT 2 LOT 2 - SAS LAUGIER PIERRE	25/06/2025
DC_487_2025	25/06/2025	Pôle Juridique et Marchés Publics	MARCHE 2021-38-12 RÉHABILITATION HÔTEL DIEU EN ARCHIVES - AVENANT 1 LOT 12 - SAS CARRELAGE AU CARRE	25/06/2025
DC_488_2025	25/06/2025	Marchés publics	MARCHE 25-012V FOURNITURE ET INSTALLATION D'UNE SOLUTION D'ARMURERIE POUR LE POSTE DE POLICE MUNICIPALE	25/06/2025
DC_489_2025	27/06/2025	Musée	DEMANDE DE PRÊT - PHILIPPE SOLER	27/06/2025
DC_490_2025	27/06/2025	Pôle Juridique et Marchés Publics	25-058V FOURNITURE D'ACCES A LA PLATEFORME DE VENTE AUX ENCHERES "MONITEUR DES VENTES"	27/06/2025
DC_491_2025	27/06/2025	Marchés publics	MARCHE 25-035V REMPLACEMENT DES MENUISERIES ATELIER DES SERVICES TECHNIQUES	27/06/2025
DC_492_2025	27/06/2025	Pôle Juridique et Marchés Publics	MARCHE 2021-38-07 REHABILITATION DE L'HÔTEL DIEU EN ARCHIVES MUNICIPALES LOT 7 ELECTRICITE COURANT FORT. AVENANT 3 TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES	27/06/2025
DC_493_2025	27/06/2025	Foncier	MISE A DISPOSITION PRECAIRE DU LOGEMENT SIS IMMEUBLE SAINT LOUIS- CONSERVATOIRE DE MUSIQUE AU PROFIT D'ORANGE EDEIS	27/06/2025
DC_494_2025	27/06/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE 02 – BÂTIMENT 01 DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION " POLYSONANCES 84 "	27/06/2025
DC_495_2025	27/06/2025	GES et Associations	CONVENTION D'UTILISATION DU STAND DE TIR DE LA VILLE D'ORANGE PAR LA CELLULE RÉSERVE DU GROUPEMENT DE GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE DE VAUCLUSE	27/06/2025

DC_496_2025	27/06/2025	Culturel	CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES POUR L'ORGANISATION DU CONCERT DE « L'ORCHESTRE DES JEUNES DU NORD DES PAYS-BAS » AU PARC GASPARIN - 06.08.25	27/06/2025
DC_497_2025	01/07/2025	Culturel	POSITIV PRODUCTION - CONCERTS AU THEATRE ANTIQUE D'ORANGE - PERIODE ESTIVALE 2025	01/07/2025
DC_498_2025	03/07/2025	Culturel	CONTRAT DE CESSIION DE DROITS DE REPRESENTATION - LES ANNEES 60 - THE DANSANT - 03.03.26	03/07/2025
DC_499_2025	03/07/2025	Culturel	AVENANT CONTRAT DE CESSIION - ELISIA - OENOJAZZ 2025	03/07/2025
DC_500_2025	03/07/2025	Culturel	CONTRAT DE CESSIION DE DROITS DE REPRESENTATION - BEHIND THE SUN 84- JEUDIS D'ORANGE - 28.08.25	03/07/2025
DC_501_2025	03/07/2025	Culturel	CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE - FEBRE GUILLAUME - SAMEDIS DE L'AVENT 2025	03/07/2025
DC_502_2025	03/07/2025	Culturel	CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE - ART'GREGAT - SAMEDIS DE L'AVENT 2025	03/07/2025
DC_503_2025	03/07/2025	Culturel	CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE - PAUL CLUZEL - SAMEDIS DE L'AVENT 2025	03/07/2025
DC_504_2025	07/07/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE FESTIVE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « HAPPY DANCE TEAM »	07/07/2025
DC_505_2025	07/07/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE 111 DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION " BADMINTON CLUB ORANGEAIS "	07/07/2025
DC_506_2025	07/07/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE DU HALL DES EXPOSITIONS ENTRE LA VILLE ET LA SOCIÉTÉ « ORANGE CAT CLUB »	07/07/2025
DC_507_2025	07/07/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE FESTIVE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « LA BOULE ORANGEAISE »	07/07/2025
DC_508_2025	07/07/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE FESTIVE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « UNION ATHLÉTISME ORANGEAIS »	07/07/2025
DC_509_2025	07/07/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE L'AIRE ET REZ-DE-CHAUSÉE DU HALL DES EXPOSITIONS ENTRE LA VILLE ET LA SOCIÉTÉ « ORANGE DARTS ACADEMY »	07/07/2025
DC_510_2025	07/07/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE FESTIVE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « SUBAQUATIQUE CLUB ORANGEAIS »	07/07/2025
DC_511_2025	07/07/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE DU 1ER ÉTAGE DU HALL DES EXPOSITIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « ORANGE POKER TEAM »	07/07/2025

DC_512_2025	07/07/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE FESTIVE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « LES RETRAITÉS DES CHEMINS DE FER »	07/07/2025
DC_513_2025	07/07/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE L'ESPACE DAUDET ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « HISTOIRE DE GROOVE »	07/07/2025
DC_514_2025	08/07/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE L'ESPACE DAUDET ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE »	08/07/2025
DC_515_2025	08/07/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE L'ESPACE DAUDET ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « CERCLE FRÉDÉRIC MISTRAL »	08/07/2025
DC_516_2025	08/07/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE SAINT EUTROPE DU THÉÂTRE MUNICIPAL ENTRE LA VILLE ET L'ORGANISME « CAP ELAN »	08/07/2025
DC_517_2025	08/07/2025	Culturel	AVENANT A LA CONVENTION SPECTACLE PATRICK FIORI	08/07/2025
DC_518_2025	08/07/2025	Culturel	AVENANT A LA CONVENTION SPECTACLE ARTUS	08/07/2025
DC_519_2025	08/07/2025	Finance	ACCEPTATION D'UN DON DU BUDGET ANNEXE MOBILITES DU PAYS D'ORANGE EN PROVENCE 2025 AU PROFIT DU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE D'ORANGE 2025	08/07/2025
DC_520_2025	17/07/2025	Culturel	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT - SARL BLACKOUT RECORDS - 19.07.25	17/07/2025
DC_521_2025	21/07/2025	Archives	ACCEPTATION DU DON DE MME ALLAUZEN CONCERNANT LE COMPTOIR DE L'APOTHECAIRERIE DE L'ANCIEN HÔPITAL	21/07/2025
DC_522_2025	21/07/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DU GYMNASSE JEAN GIONO ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « CHATS SANS TOI »	21/07/2025
DC_523_2025	21/07/2025	Culturel	CONTRAT DE CESSIION DE DROITS DE REPRESENTATION - LE CHANT DES POSSIBLES - JEUDIS D'ORANGE - 14.08.25	21/07/2025
DC_524_2025	21/07/2025	Culturel	CONTRAT DE CESSIION DE DROITS DE REPRESENTATION - CA M'RESILLE - JEUDIS D'ORANGE - 21.08.25	21/07/2025
DC_525_2025	24/07/2025	Ressources et logistiques	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE D'UNE SCÈNE POUR LA VILLE DE COURTHEZON	24/07/2025
DC_526_2025	21/07/2025	Foncier	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES LOCAUX SIS 101 ALLEE D'AUVERGNE AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER D'ORANGE : INSTITUT DE FORMATION DES AIDES-SOIGNANTS	21/07/2025
DC_527_2025	21/07/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE FESTIVE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « ALBION COUNTRY DANCERS »	21/07/2025
DC_528_2025	23/07/2025	Foncier	MISE EN LOCATION DU LOCAL COMMERCIAL SIS 86 RUE DU PONT NEUF AU PROFIT DE MONSIEUR SPARVIERI DAVIE	23/07/2025

DC_529_2025	23/07/2025	Foncier	BAIL DEROGATOIRE COMMERCIAL AU PROFIT DE MESSIEURS BERNARD, AYME ET LA SAS VTAGRIPRODUCTIONS NOUVEAUX REPRESENTANTS DE LA SARL MICHEL PRIMEUR	23/07/2025
DC_530_2025	23/07/2025	Foncier	DÉSIGNATION D'UN HUISSIER EN VUE D'ÉTABLIR UN PV DE CONSTAT DE LIBÉRATION DU LOCAL SIS 475 BD EDOUARD DALADIER	23/07/2025
DC_531_2025	23/07/2025	Marchés publics	MARCHÉ 24-092V-09 CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE PRÉPARATION DES CÉRÉMONIES AU CRÉMATORIUM LOT 9 FAÇADES	23/07/2025
DC_532_2025	23/07/2025	Marchés publics	MARCHÉ 24-092V-08 CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE PRÉPARATION DES CÉRÉMONIES AU CRÉMATORIUM - LOT 8 PLOMBERIE	23/07/2025
DC_533_2025	23/07/2025	Marchés publics	MARCHÉ 24-092V-06 CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE PRÉPARATION DES CÉRÉMONIES AU CRÉMATORIUM - LOT 6 PEINTURE	23/07/2025
DC_534_2025	23/07/2025	Affaires scolaires	FIXATION DE LA PARTICIPATION À LA RANDONNÉE PATRIMOINE DU 04 DÉCEMBRE 2025 À L'ISLE SUR LA SORGUES- RÉGIE "CIE BOISFEUILLET- ACTIVITÉS LOISIRS"	23/07/2025
DC_535_2025	23/07/2025	Affaires scolaires	FIXATION DE LA PARTICIPATION À LA RANDONNÉE PATRIMOINE DU 02 OCTOBRE 2025 À TAVEL	23/07/2025
DC_536_2025	23/07/2025	Affaires scolaires	MONTANT DE LA PARTICIPATION À L'ESCAPADE ORGANISÉE LE 25 SEPTEMBRE 2025 AUX SAINTES MARIES DE LA MER- RÉGIE "CIE BOISFEUILLET- ACTIVITÉS DE LOISIRS"	23/07/2025
DC_537_2025	23/07/2025	Affaires scolaires	MISE À DISPOSITION DES LOCAUX DE L'ÉCOLE MARTIGNAN POUR DIFFÉRENTES MANIFESTATIONS DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2025	23/07/2025
DC_538_2025	23/07/2025	Marchés publics	AVENANT 1 MARCHÉ 24-022V-08 CONSTRUCTION DU POSTE DE POLICE MUNICIPALE DE LA VILLE D'ORANGE LOT 8 ÉLECTRICITÉ COURANTS FORTS	23/07/2025
DC_539_2025	23/07/2025	Pôle Juridique et Marchés Publics	AVENANT 2 MARCHÉ 2021-38-16 REHABILITATION DE L'HÔTEL DIEU EN ARCHIVES LOT MOBILIER MENUISE	23/07/2025
DC_540_2025	28/07/2025	Juridique	MANDATEMENT COMMISSAIRES DE JUSTICE	28/07/2025
DC_541_2025	28/07/2025	Culturel	CONTRAT DE CESSIION DE DROITS DE REPRESENTATION - RÈ MINEUR PROD - JEUDIS D'ORANGE - 21.08.25	28/07/2025
DC_542_2025	28/07/2025	Culturel	CONTRAT DE CESSIION - JMD PRODUCTION - PALAIS DES PRINCES - 30.01.26	28/07/2025
DC_543_2025	28/07/2025	Marchés publics	MARCHÉ 24-092V-07 CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE PRÉPARATION DES CÉRÉMONIES AU CRÉMATORIUM - LOT 7 - ELECTRICITÉ	28/07/2025
DC_544_2025	28/07/2025	Marchés publics	MARCHÉ 24-092V-05 CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE PRÉPARATION DES CÉRÉMONIES AU CRÉMATORIUM LOT 5 REVÊTEMENT DE SOLS	28/07/2025
DC_545_2025	28/07/2025	Marchés publics	MARCHÉ 24-092V-03 CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE PRÉPARATION DES CÉRÉMONIES AU CRÉMATORIUM LOT 3 - MENUISERIES EXTÉRIEURES	28/07/2025
DC_546_2025	31/07/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE SAINT MARTIN DU THÉÂTRE MUNICIPAL ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « OLYMPIQUE CLUB ORANGEAIS »	31/07/2025

DC_547_2025	31/07/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE FESTIVE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « OLYMPIQUE CLUB ORANGEAIS »	31/07/2025
DC_548_2025	19/08/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE SAINT MARTIN DU THÉÂTRE MUNICIPAL ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « EXPRESSION LITTÉRAIRE UNIVERSELLE »	19/08/2025
DC_549_2025	19/08/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE DU HALL DES EXPOSITIONS ENTRE LA VILLE ET LA SOCIÉTÉ « SOUVENIR FRANÇAIS »	19/08/2025
DC_550_2025	19/08/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE FESTIVE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ENTRE LA VILLE ET L'ORGANISME « FRANCE TRAVAIL ORANGE »	19/08/2025
DC_551_2025	19/08/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DU HALL DES EXPOSITIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « ASFO 84 »	19/08/2025
DC_552_2025	22/08/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DES STADES PAUL-PIC ET BERNARD ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « OLYMPIQUE CLUB ORANGEAIS »	22/08/2025
DC_553_2025	19/08/2025	Pôle Juridique et Marchés Publics	MARCHE 25-071V - MISSION D'ASSISTANCE, DE CONSEIL ET DE GESTION POUR LE RECENSEMENT ET LE RECouvreMENT DE LA TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE	19/08/2025
DC_554_2025	19/08/2025	Pôle Juridique et Marchés Publics	25-024V ASSURANCE ANNULATION DE SPECTACLES POUR LA VILLE D'ORANGE - AVENANT N°1	19/08/2025
DC_555_2025	19/08/2025	Marchés publics	CONTRAT 24-085V MAINTENANCE DES INFRASTRUCTURES FORTINET	19/08/2025
DC_556_2025	22/08/2025	Marchés publics	MARCHE 24-092V-04 CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE PRÉPARATION DES CÉRÉMONIES AU CRÉMATORIUM - LOT 4 PLÂTRERIE	22/08/2025
DC_557_2025	19/08/2025	Marchés publics	MARCHE 24-092V-01 CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE PRÉPARATION DES CÉRÉMONIES AU CRÉMATORIUM - LOT 1 GROS ŒUVRE	19/08/2025
DC_558_2025	19/08/2025	Pôle Juridique et Marchés Publics	MARCHE 69-18 - MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE DÉGAGEMENT ET AMÉNAGEMENT DES VESTIGES - COLLINE SAINT EUTROPE - AVENANT DE TRANSFERT	19/08/2025
DC_559_2025	19/08/2025	Marchés publics	MARCHE 25-007V SERVICE DE FOURRIÈRE ANIMALE	19/08/2025
DC_560_2025	19/08/2025	Culturel	CONTRAT DE CÉSSION - DH MANAGEMENT - THE VOICE - 30.08.25	19/08/2025
DC_561_2025	19/08/2025	Culturel	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN ESPACE POUR L'EXPLOITATION TEMPORAIRE D'UNE BUvette	19/08/2025
DC_562_2025	22/08/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE SAINT FLORENT DU THÉÂTRE MUNICIPAL ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION " CAF REV ORANGE	22/08/2025
DC_563_2025	22/08/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE DU 1ER ÉTAGE DU HALL DES EXPOSITIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION " LES RANDONNEURS DU PAYS D'ORANGE "	22/08/2025

DC_564_2025	22/08/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DU GYMNASSE TRINTIGNANT ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « DYNAMIZ GYM »	22/08/2025
DC_565_2025	22/08/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LOCAUX SIS MAISON DE LA SOLIDARITÉ ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « AMNESTY INTERNATIONAL »	22/08/2025
DC_566_2025	22/08/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE DES ARTS MARTIAUX, DES GYMNASSES DE L'ARGENSOL ET JEAN GIONO ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « APEI D'ORANGE »	22/08/2025
DC_567_2025	22/08/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE L'ESPACE DAUDET ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « ANCIENS DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE DE VAUCLUSE »	22/08/2025
DC_568_2025	22/08/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE FESTIVE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « ORANGE CLUB APNÉE »	22/08/2025
DC_569_2025	22/08/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE DU 1ER ÉTAGE DU HALL DES EXPOSITIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « MISTRAL TRIATH'CLUB »	22/08/2025
DC_570_2025	22/08/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE SAINT- MARTIN DU THÉÂTRE MUNICIPAL ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « RUNNING ORANGE CLUB 84 »	22/08/2025
DC_571_2025	22/08/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE L'ESPACE DAUDET ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « LES PÉTANGUEULES »	22/08/2025
DC_572_2025	22/08/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE FESTIVE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « EXPRESSION LITTÉRAIRE UNIVERSELLE »	22/08/2025
DC_573_2025	22/08/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE FESTIVE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « ATELIER PASCALINE »	22/08/2025
DC_574_2025	22/08/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE FESTIVE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « DYNAMIZ GYM »	22/08/2025
DC_575_2025	22/08/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA CHAPELLE SAINT LOUIS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « LES AMIS DU MUSÉE ET DES ARCHIVES D'ORANGE »	22/08/2025
DC_576_2025	22/08/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE SAINT MARTIN DU THÉÂTRE MUNICIPAL ENTRE LA VILLE ET LA SOCIÉTÉ « VINYLEMENT PRODUCTION »	22/08/2025
DC_577_2025	22/08/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE L'ESPACE DAUDET ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « DONNEURS DE SANG »	22/08/2025

DC_578_2025	22/08/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE N° 111 DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION " ASFO 84 "	22/08/2025
DC_579_2025	22/08/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE FESTIVE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ENTRE LA VILLE ET L'ORGANISME " COMITÉ SOCIAL DE LA RÉGION DE GENDARMERIE PACA "	22/08/2025
DC_580_2025	22/08/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE LA SALLE FESTIVE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION " CAF REV ORANGE "	22/08/2025
DC_581_2025	22/08/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DU STADE MARCEL CLAPIER ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « CENTRE DE FORMATION DES GARDIENS DE BUT »	22/08/2025
DC_582_2025	22/08/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE L'ESPACE DAUDET ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « RETRAITÉS MILITAIRES DU HAUT VAUCLUSE »	22/08/2025
DC_583_2025	22/08/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DU HALL DES EXPOSITIONS- AIRE ET REZ- DE-CHAUSSEE ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « LES PÉTANGUEULES »	22/08/2025
DC_584_2025	22/08/2025	Médiathèque	PRET D'OBJET POUR L'EXPOSITION SUR LES POMPIERS - M. NOREYE	22/08/2025
DC_585_2025	22/08/2025	Médiathèque	PRET D'OBJET POUR L'EXPOSITION DES POMPIERS - MONSIEUR FRANCK HOTOT	22/08/2025
DC_586_2025	22/08/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE L'ESPACE DAUDET ENTRE LA VILLE ET LA SOCIÉTÉ « JSBG PRODUCTIONS »	22/08/2025
DC_587_2025	22/08/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE L'ESPACE DAUDET ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « JAME EVENTS »	22/08/2025
DC_588_2025	22/08/2025	GES et Associations	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE DE L'ESPACE DAUDET ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION « TEAM ORANGE MANAGER EDUCATIF »	22/08/2025
DC_589_2025	22/08/2025	Culturel	CONTRAT DE PRESTATIONS DE SERVICES POUR L'ORGANISATION DU FESTIVAL TROMPETTISMO AU PALAIS DES PRINCES 20 ET 21.09.2025	22/08/2025
DC_590_2025	29/08/2025	Culturel	AVENANT CONTRAT DE CESSIION - DH MANAGEMENT - THE VOICE - 30.08.25	01/09/2025
DL_443_2025	25/06/2025	Finance	BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE – EXERCICE 2025 – DECISION MODIFICATIVE N° 1	25/08/2025
DL_444_2025	27/06/2025	Finance	BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE : AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENTS – REVISION – EXERCICE 2025	04/08/2025
DL_445_2025	27/06/2025	Marchés publics	CONVENTION DE REFACTURATION ENTRE LE PAYS D'ORANGE EN PROVENCE ET LA VILLE D'ORANGE POUR LES DEPENSES LIEES AU LOGICIEL 3P GESTION DES MARCHES PUBLICS	04/08/2025
DL_446_2025	27/06/2025	Marchés publics	MARCHE 23-003V CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE AU COUDOULET A ORANGE. AVENANTS - TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES	04/08/2025

DL_447_2025	27/06/2025	Ressources humaines	MISE EN PLACE D'UNE PROCEDURE ALCOOL ET STUPEFIANTS	04/08/2025
DL_448_2025	27/06/2025	Ressources humaines	RÉVISION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL	04/08/2025
DL_449_2025	27/06/2025	Pôle Juridique et Marchés Publics	CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES - PRESENTATION DU RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES	04/08/2025
DL_450_2025	27/06/2025	Pôle Juridique et Marchés Publics	EPCC CHOREGIES D'ORANGE - MODIFICATION DES STATUTS	04/08/2025
DL_451_2025	27/06/2025	Pôle Juridique et Marchés Publics	EPCC CHOREGIES D'ORANGE - DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION	04/08/2025
DL_452_2025	27/06/2025	Foncier	ALIENATION DE GRE A GRE D'UNE BANDE DE TERRAIN A DETACHER DE LA PARCELLE COMMUNALE CADASTREE SECTION BL N°3 SISE CHEMIN DU GUE DE BEAULIEU AU PROFIT DE MONSIEUR ET MADAME MARIE BERNARD	04/08/2025
DL_453_2025	27/06/2025	Foncier	REDYNAMISATION DU CENTRE-VILLE – ALIENATION DE GRE A GRE DU LOCAL COMMUNAL CADASTRE SECTION BO N°299 (LOT N°2) SIS 2 RUE DE LA PISE AU PROFIT DE MONSIEUR FLORENT AGRO	04/08/2025
DL_454_2025	27/06/2025	Foncier	REDYNAMISATION DU CENTRE-VILLE – ALIENATION DE GRE A GRE DES IMMEUBLES COMMUNAUX CADASTRES SECTION BO N°37 SIS 18 RUE VICTOR HUGO (PARTIE HABITATION) ET BR N°214 SIS 1 BIS RUE VILLENEUVE AU PROFIT DE MADAME MARINA MONNARD	04/08/2025
DL_455_2025	27/06/2025	Foncier	REDYNAMISATION DU CENTRE-VILLE – ALIENATION DE GRE A GRE DE L'IMMEUBLE COMMUNAL CADASTRE SECTION BV N° 84 SIS 89 RUE DU PONT NEUF (PARTIE HABITATION) AU PROFIT DE MONSIEUR FRANCK SCHNEIDER ET MONSIEUR BRUNO ALBINI	04/08/2025
DL_456_2025	27/08/2025	Foncier	REDYNAMISATION DU CENTRE-VILLE – ALIENATION DE GRE A GRE DE L'IMMEUBLE COMMUNAL CADASTRE SECTION BS N°121 SIS 75 AVENUE FREDERIC MISTRAL AU PROFIT DE LA SAS ARMEBIS REPRESENTEE PAR MONSIEUR FRANCOIS BISCARRAT	04/08/2025
DL_457_2025	27/06/2025	Foncier	REDYNAMISATION DU CENTRE-VILLE – ALIENATION DE GRE A GRE DES IMMEUBLES COMMUNAUX MITOYENS SIS 2 RUE VICTOR HUGO (PARTIE HABITATION) ET 1 BOULEVARD EDOUARD DALADIER AU PROFIT DE MONSIEUR ET MADAME CHRISTOPHE GUERY	04/08/2025
DL_458_2025	27/06/2025	Foncier	LYCEES ARISTIDE BRIAND ET DE L'ARGENSOL - TRANSFERT DE PLEIN DROIT DES ASSIETTES FONCIERES COMMUNALES AU PROFIT DE LA REGION PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	04/08/2025
DL_459_2025	27/06/2025	Urbanisme	AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL AU PROJET DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIAL (SCOT)	04/08/2025
DL_460_2025	27/06/2025	Urbanisme	ARRET DU PLAN DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (PVAP) DANS LE CADRE DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR)	04/08/2025
DL_461_2025	27/06/2025	Pôle Juridique et Marchés Publics	RAPPORT D'ACTIVITE DU SERVICE FUNERAIRE MUNICIPAL - ANNEE 2024	04/08/2025
DL_462_2025	27/06/2025	Médiathèque	ORGANISATION D'UN CONCOURS DE DESSIN - APPROBATION DU REGLEMENT	04/08/2025

DL_463_2025	27/06/2025	Musée	APPROBATION DE LA RESTAURATION DE DEUX TABLEAUX, D'UNE CONSOLE ET D'UNE MALLE EN CUIR	04/08/2025
DL_464_2025	27/06/2025	Pôle Juridique et Marchés Publics	RAPPORT ANNUEL SUR LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DU THEATRE ANTIQUE ET DU MUSEE - EDEIS - ANNEE 2024	04/08/2025
DL_465_2025	27/06/2025	Pôle Juridique et Marchés Publics	RAPPORT D'ACTIVITE DE LA SPL CHOREGIES D'ORANGE - ANNEE 2024	04/08/2025
DL_466_2025	27/06/2025	Pôle Juridique et Marchés Publics	MISE EN PLACE DU MECENAT - APPROBATION D'UNE CONVENTION TYPE	04/08/2025
DL_467_2025	27/06/2025	Affaires scolaires	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES - REPARTITION INTERCOMMUNALE DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT - DETERMINATION DU MONTANT DE LA CONTRIBUTION COMMUNALE AU FINANCEMENT DES ECOLES PRIVEES SOUS CONTRAT	04/08/2025
DL_468_2025	27/06/2025	Affaires scolaires	NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR DES ACCEUILS DE LOISIRS PERI ET EXTRASCOLAIRES DE LA VILLE D'ORANGE	04/08/2025
DL_469_2025	27/06/2025	Affaires scolaires	NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR DES RESTAURANTS SCOLAIRES DES ECOLES PUBLIQUES ORANGEISES	04/08/2025
DL_470_2025	27/06/2025	Affaires scolaires	NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR DES ACTIVITES SENIORS ORGANISEES PAR LE CENTRE D'INITIATION A L'ENVIRONNEMENT	04/08/2025
DL_471_2025	27/06/2025	Affaires scolaires	NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS	04/08/2025
DL_472_2025	27/06/2025	Affaires scolaires	NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR STAGE SPORTIF ET CULTUREL ORGANISES PAR LA VILLE DANS LE CADRE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DE BOISFEUILLET	04/08/2025
DL_473_2025	27/06/2025	Affaires scolaires	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COLLEGE ARAUSIO	04/08/2025
DL_474_2025	27/06/2025	Politique de la Ville	POLITIQUE DE LA VILLE - ATTRIBUTIONS DES SUBVENTIONS POUR L'ANNÉE 2025	04/08/2025
DL_475_2025	27/06/2025	GES et Associations	APPROBATION DES TARIFS ET DES HORAIRES POUR LA PERIODE ESTIVALE - MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA PISCINE	04/08/2025
DL_476_2025	27/06/2025	GES et Associations	ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE À DIVERSES ASSOCIATIONS	04/08/2025

Rapporteur : M. Yann BOMPARD

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU JEUDI 19 JUIN 2025

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

Article unique : d'approuver le procès-verbal sommaire de la séance du Conseil Municipal du jeudi 19 juin 2025 ;

A l'unanimité

- 4 abstentions
M. Christian GASTOU, Mme Carole NORMANI, M. Ronan PROTO, M. Bernard VATON
- 1 Ne prend pas part au vote
Madame Frédérique VIDAL

N°DL_616_2025

Rapporteur : Monsieur Yann BOMPARD

BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE – EXERCICE 2025 – DÉCISION MODIFICATIVE
N° 2

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

VU la délibération n° 306 du conseil municipal du 07 avril 2025 adoptant le budget primitif de la Ville d'Orange ;

VU la délibération n° 443 du conseil municipal du 19 juin 2025 approuvant la Décision Modificative n° 1 du Budget Principal 2025 de la ville d'Orange ;

VU l'avis favorable de la commission des finances en date du 1^{er} septembre 2025 ;

Considérant que le Conseil est invité à délibérer pour approuver la Décision Modificative n° 2 du Budget Principal 2025 de la ville d'Orange, qui s'équilibre comme suit :

FONCTIONNEMENT	RECETTES		489 346,00 €
	Recettes Réelles :		488 771,00 €
	Chapitre 70 - Produits des services du domaine et ventes diverses		
	70688 - Autres prestations de services	10,00 €	
	Total 70	10,00 €	
	Chapitre 731 - Fiscalité locale		
	73174 - Taxe locale sur la publicité extérieure	133 570,00 €	
	Total 731	133 570,00 €	
	Chapitre 73 - Impôts et taxes		
	Chapitre 74 - Dotations et participations		
	74111 - Dotation forfaitaire des communes	76 630,00 €	
	741123 - Dotation de solidarité urbaine (DSU) des communes	216 745,00 €	
	741127 - Dotation nationale de péréquation (DNP) des communes	-35 522,00 €	
	748312 - Compensations, attributions et autres participations-D.C.R.T.P	67 130,00 €	
	74833 - Etat - Compensation au titre des exonérations de taxes foncières	27 865,00 €	
	Total 74	352 848,00 €	
	Chapitre 76 - Produits financiers		
	7688 - Autres produits financiers-Autres	2 343,00 €	
	Total 76	2 343,00 €	
	Recettes d'ordre :		575,00 €
	Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		
	7811 - Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	575,00 €	
	Total 042	575,00 €	
FONCTIONNEMENT	DEPENSES		489 346,00 €
	Dépenses Réelles :		489 346,00 €
	Chapitre 011 - Charges à caractère général		
	6042 - Achats prestations service (hors loirains)	-25 000,00 €	
	60623 - Alimentation	-500,00 €	
	60624 - Produits de traitement	545,00 €	
	60632 - Fournitures de petit équipement	-705,00 €	
	6064 - Fournitures administratives	6 230,00 €	
	6067 - Fournitures scolaires	-500,00 €	
	6068 - Autres matières et fournitures	25 500,00 €	
	611 - Contrats de prestations de services	193 534,00 €	
	61358 - Locations mobilières-Autres	102,00 €	
	61521 - Entretien et réparations sur biens immobiliers- Terrains	5 560,00 €	
	615221 - Entretien et réparations sur biens immobiliers- Bâtiments publics	-23 794,00 €	
	61551 - Entretien et réparation sur biens mobiliers- Matériel roulant	-1 550,00 €	
	61558 - Entretien et réparation sur biens mobiliers-Autres biens mobiliers	615,00 €	
	6158 - Maintenance	-3 230,00 €	
	617 - Etudes et recherches	12 240,00 €	
	6188 - Autres frais divers	-605,00 €	
	62268 - Autres honoraires, conseils...	-8 800,00 €	
	6231 - Annonces et insertions	3 000,00 €	
	6232 - Fêtes et cérémonies	9 000,00 €	
	6234 - Réceptions	-3 240,00 €	
	6236 - Catalogues et imprimés	3 905,00 €	
	6238 - Divers	13 600,00 €	
	6247 - Transports collectifs	-240,00 €	
	62878 - Remboursements de frais à des tiers	8 500,00 €	
	6288 - Autres	-12 000,00 €	
	Total 011	202 167,00 €	
	Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante		
	657381 - Autres établissements publics locaux	3 521,00 €	
	65748 - Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et aux autres organismes de droit privé- Autres personnes de droit privé	8 479,00 €	
	65818 - Autres	-8 500,00 €	
	65888 - Autres	210,00 €	
	Total 65	3 710,00 €	
	Chapitre 67 - Charges exceptionnelles		
	673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)	283 469,00 €	
	Total 67	283 469,00 €	
	Dépenses d'Ordre :		0,00 €

INVESTISSEMENT	RECETTES	488 043,10 €
	Recettes Réelles :	487 559,10 €
	Chapitre 13 - Subventions d'investissement	
	1313 - Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables-Départements	144 900,00 €
	1323 - Subventions d'investissement rattachées aux actifs non amortissables- Départements	-144 900,00 €
	Total 13	0,00 €
	Chapitre 204 - Subventions d'équipement versées	
	204114 - Subventions Etat- Voirie	487 559,10 €
	Total 204	487 559,10 €
	Recettes d'ordre :	484,00 €
	Chapitre 041 - Opérations patrimoniales	
	13142 - Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables - Collectivité de rattachement	484,00 €
	Total 041	484,00 €
	DEPENSES	488 043,10 €
	Dépenses Réelles :	486 984,10 €
	Chapitre 20 -Immobilisations incorporelles (sauf 204)	
	2051 - Concessions et droits similaires	-3 000,00 €
	Total 20	-3 000,00 €
	Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	
	2121 - Plantations d'arbres et d'arbustes	-6 277,00 €
	2128 - Autres agencements et aménagements de terrains	62 482,00 €
	21311 - Bâtiments administratifs	-55 000,00 €
	21321 - Immeubles de rapport	-18 037,00 €
	21351 - Installations générales, agencements, aménagts des constructions-Bâtiments publics	46 382,00 €
	21352 - Installations générales, agencements, aménagts des constructions-Bâtiments privés	5 680,00 €
	21538 - Installations, matériel et outillage techniques-Autres réseaux	85 000,00 €
	2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	131 395,00 €
	21621 - Biens historiques et culturels mobiliers - Biens sous-jacents	-5 500,00 €
	21828 - Autres immobilisations corporelles-Autres matériels de transport	-5 238,00 €
	21831 - Autres immobilisations corporelles - Matériel informatique scolaire	-9 165,00 €
	21838 -Autres immobilisations corporelles-Autre matériel informatique	-14 274,00 €
	21848 - Autres immobilisations corporelles-Autres matériels de bureau et mobiliers	280 565,10 €
	2188 - Autres immobilisations corporelles	-32 955,00 €
	Total 21	447 038,10 €
	Chapitre 23 - Immobilisations en cours	
	2313 - Constructions	36 946,00 €
	Total 23	36 946,00 €
	Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	
	16878 - Autres organismes et particuliers	6 000,00 €
	Total 16	6 000,00 €
	Dépenses d'Ordre :	1 059,00 €
	Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	
	2802 - Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	219,00 €
	28185 - Matériel de téléphonie	356,00 €
	Total 040	575,00 €
	Chapitre 041 - Opérations patrimoniales	
	2152 - Installations, matériel et outillage techniques-Installations de voirie	484,00 €
	Total - 041	484,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

Article 1 : d'approuver la Décision Modificative n° 2 du Budget Principal de la ville d'Orange 2025 équilibrée en recettes et en dépenses.

Article 2 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tout document relatif à ce dossier.

Mme Marie-France LORHO informe l'assemblée d'une erreur lors de son vote. Elle demande de rectifier son vote « opposition » en « abstention ». Le Maire prend acte de cette modification.

A l'unanimité,

- 26 Pour
- 0 Contre
- 9 Abstention(s)

Monsieur Jean-Pierre PASERO, Madame Marie-France LORHO, Monsieur Bernard VATON, Madame Carole NORMANI, Monsieur Christian GASTOU, Monsieur Ronan PROTO, Madame Fabienne HALOUI, Monsieur Patrick SAVIGNAN, Madame Frédérique VIDAL

N°DL_617_2025

Rapporteur : Monsieur Yann BOMPARD

BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE : AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CRÉDITS DE PAIEMENTS – RÉVISION – EXERCICE 2025

VU le livre III du code général des collectivités territoriales relatif aux finances communales et plus particulièrement aux Autorisations de Programmes et Crédits de Paiements (AP/CP) ;

VU l'article R.2311-9 du C.G.C.T. pris pour l'application de l'article L.2311-3 qui précise : « constitue un programme à caractère pluriannuel une opération prévisionnelle ou un ensemble d'opérations de dépenses d'équipements se rapportant à une immobilisation ou à un ensemble d'immobilisations déterminées, acquises ou réalisées par la commune. Chaque autorisation de programme comporte la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiements correspondants et une évaluation des ressources envisagées pour y faire face » ;

VU la délibération du Conseil municipal n° 306-2025 du 07 avril 2025 portant adoption du budget primitif principal de la ville d'Orange 2025 ;

VU la délibération du Conseil municipal n° 305-2025 du 07 avril 2025 portant révision d'AP/CP ;

VU la délibération du Conseil municipal n° 444-2025 du 19 juin 2025 portant révision d'AP/CP ;

Considérant que les autorisations de programmes et leurs actualisations éventuelles sont proposées par le Maire et individualisées par le Conseil municipal ;

Considérant qu'il convient de modifier les crédits de paiements 2025 comme suit :

Après avis favorable de la commission des finances du 1^{er} septembre 2025,

Suivi des Autorisations de Programme (AP) / Crédits de Paiements (CP) Révision 09/2025							
Dénomination de l'AP/CP	Durée prévisible	Sens	Montant AP votée en TTC	Réalisé au 31/12/2024	Budgétisé 2025	RAR 2024	Reliquat
Consolidation du théâtre antique	10 ans	Dépenses	9 001 012 €	8 414 234 €	392 188 €	42 963 €	151 623 €
		Recettes	4 087 899 €	3 688 899 €	0 €	0 €	399 000 €
Mise en sécurité et en valeur de la colline Saint-Eutrope	10 ans	Dépenses	10 543 000 €	1 900 668 €	1 626 000 €	497 228 €	6 519 104 €
		Recettes	1 950 210 €	423 371 €	22 303 €	0 €	1 504 536 €
Création parcours patrimonial, musées et hôtel dieu	10 ans	Dépenses	11 268 000 €	2 468 025 €	1 198 747 €	979 578 €	6 621 650 €
		Recettes	1 367 220 €	647 949 €	719 271 €	0 €	0 €
Déviation routière Orange	4 ans	Dépenses	7 500 000 €	2 333 800 €	2 438 390 €	0 €	2 727 810 €
		Recettes	487 559 €	0 €	487 559 €	0 €	0 €
Réhabilitation hall des expositions	4 ans	Dépenses	2 660 000 €	72 364 €	269 185 €	816 €	2 317 635 €
Construction d'un groupe scolaire au Coudoulet	5 ans	Dépenses	8 456 062 €	6 023 919 €	400 475 €	2 031 668 €	0 €
		Recettes	748 002 €	64 167 €	683 835 €	0 €	0 €
Construction d'un poste de police	3 ans	Dépenses	4 000 000 €	894 582 €	2 389 495 €	711 410 €	4514 €
Total Dépenses			53 428 074 €	22 107 592 €	8 714 480 €	4 263 667 €	18 342 335 €
Total Recettes			8 640 890 €	4 824 386 €	1 912 958 €	0 €	1 903 536 €

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

Article 1 : de valider l'ajustement des montants des autorisations de programme et la modification des crédits de paiements précités 2025 afin de prendre en compte les modifications intervenues depuis le vote du budget principal 2025 de la ville d'Orange.

Article 2 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tout document relatif à ce dossier.

A l'unanimité,

- 26 Pour
- 0 Contre
- 9 Abstention(s)

Monsieur Jean-Pierre PASERO, Madame Marie-France LORHO, Monsieur Bernard VATON, Madame Carole NORMANI, Monsieur Christian GASTOU, Monsieur Ronan PROTO, Madame Fabienne HALOUI, Monsieur Patrick SAVIGNAN, Madame Frédérique VIDAL

N°DL_618_2025

Rapporteur : Monsieur Yann BOMPARD

BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE – EXERCICE 2025 – MISE A LA REFORME DE BIENS FIGURANT A L'INVENTAIRE AU COMPTE 2051

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

VU la nécessité de mettre à jour l'inventaire du budget principal de la ville d'Orange dans le cadre du passage au Compte Financier Unique (CFU) en 2026 sur les comptes 2025 ;

VU l'avis favorable de la commission finance en date du 1^{er} septembre 2025 ;

Considérant que les concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, logiciels, droits et valeurs similaires ont une durée de vie limitée compte-tenu de l'évolution technologique ;

Considérant qu'une mise à jour des biens figurant à l'inventaire du budget principal de la ville d'Orange est nécessaire concernant les biens acquis en nature 2051 de 1994 à 2014 et totalement amortis à leur date de mise à la réforme ;

Considérant que les biens ci-dessous, figurant à l'inventaire du budget principal de la ville d'Orange, sont obsolètes :

N° Inventaire	Désignation du bien	Date acquisition	Valeur brute (en euros)	Amortissement (en euros)	Valeur nette comptable au 31/12/2025 (en euros)
8120	OFFICE PME WINDOWS 98	14/01/2000	551,56	551,56	0,00
8133	OFFICE 2000/WINDOWS 4.0	14/01/2000	757,48	757,48	0,00
8150	1 PACK OFFICE 2000 PME	18/02/2000	334,61	334,61	0,00
8162	LE LIVRE FONCIER LOGICIEL	16/03/2000	1 682,26	1 682,26	0,00
8179	LICENCES ORPHEE	26/05/2000	1 678,15	1 678,15	0,00
8237	LICENCE MICROMUSEE	05/10/2000	5 688,67	5 688,67	0,00
8261	MICROSOFT OFFICE	15/11/2000	260,35	260,35	0,00
8271	LOGICIEL CUBASE VST 5.0	05/12/2000	289,04	289,04	0,00
8272	MODULE TRANSP. CADASTRE	05/12/2000	3 304,71	3 304,71	0,00
8291	LOGICIEL MICROSOFT WORD 2000	17/01/2001	173,94	173,94	0,00
8311	LOGICIEL MICROSOFT 98 MAC	17/01/2001	4 020,63	4 020,63	0,00
8330	LOGICIEL ENTREES TICKETS	05/03/2001	1 732,13	1 732,13	0,00
8338	LOGICIELS	17/05/2001	11 081,96	11 081,96	0,00
8349	LOGICIEL OFFICE PRO 2000	25/06/2001	484,54	484,54	0,00

8363	LOGICIEL WINDOWS 2000	16/07/2001	3 703,10	3 703,10	0,00
8382	LOGICIEL WINDOWS 2000	30/07/2001	1 002,81	1 002,81	0,00
8388	LOGICIELS MICROSOFT 98 OFFICE	05/09/2001	1 840,26	1 840,26	0,00
8397	LOGICIELS PHASE 3	05/10/2001	35 195,88	35 195,88	0,00
8401	LOGICIEL D'EXTRACTION	15/10/2001	3 048,91	3 048,91	0,00
8414	LOGICIELS WINDOWS	05/11/2001	1 433,02	1 433,02	0,00
8438	LOGICIEL EX CUISINE CENTRALE	14/12/2001	2 384,62	2 384,62	0,00
8461	LICENCE AVENIO SCE ARCH	21/02/2002	1 566,76	1 566,76	0,00
8497	LOGICIEL ARCHITECTURE	08/07/2002	7 833,80	7 833,80	0,00
8507	LOGICIEL PROTEE MARCHES	08/08/2002	3 468,40	3 468,40	0,00
8508	LOGICIEL PARTENAIRES	08/08/2002	13 108,16	13 108,16	0,00
8559	LOGICIEL ADOBE ACROBAT	19/11/2002	1 327,56	1 327,56	0,00
8588	LICENCE ALLPLAN SCE BAT	10/12/2002	4 772,04	4 772,04	0,00
8623	LOGICIELS PILOTE BORNES	28/01/2003	8 999,90	8 999,90	0,00
8624	LOGICIEL OFFICE XP PMEOEM	28/01/2003	484,38	484,38	0,00
8634	LOGICIEL PC ANYWHERE WINDOWS 2	19/02/2003	891,47	891,47	0,00
8649	LOGICIELS AXEL	12/03/2003	12 558,00	12 558,00	0,00
8650	LOGICIEL	18/03/2003	5 337,15	5 337,15	0,00
8651	LOGICIEL ORACLE	18/03/2003	3 773,38	3 773,38	0,00
8666	LOGICIEL PARCK	06/05/2003	7 893,60	7 893,60	0,00
8689	LOGICIELS	23/09/2003	2 509,21	2 509,21	0,00
8705	LOGICIELS	21/10/2003	3 584,05	3 584,05	0,00
8707	PROPRIETE NOM DOMAINE PROVENCE	21/10/2003	1 184,04	1 184,04	0,00
8719	LOGICIEL INDEM PAIES	29/10/2003	3 628,66	3 628,66	0,00
8734	LOGICIEL PREVILOC	18/11/2003	3 931,12	3 931,12	0,00
8742	LOGICIEL LOGIPOL	09/12/2003	118,50	118,50	0,00
8750	LICENCE DUO	14/01/2004	1 554,80	1 554,80	0,00
8780	LOGICIEL ANAL PROSP FINANCIERE	24/02/2004	4 997,49	4 997,49	0,00
8817	LOGICIELS ANTI VIRUS	06/06/2004	1 403,03	1 403,03	0,00
8886	LICENCE 4	14/12/2004	25 598,00	25 598,00	0,00
8887	LOGICIEL DADS U	14/12/2004	3 946,80	3 946,80	0,00
8901	LOGICIEL PROJECT 2003	31/12/2005	825,24	825,24	0,00
8902	LOGICIEL ALLPLAN	31/12/2005	956,80	956,80	0,00
8912	LOGICIEL SPORT SOFT SECU	31/12/2005	1 547,98	1 547,98	0,00
8921	LOGICIEL APCP&TABLEAU DE BORD	31/12/2005	5 501,60	5 501,60	0,00
8927	LOGICIEL CREATIVE&QUARK XPRESS	31/12/2005	4 219,49	4 219,49	0,00
8953	ANTI VIRUS SYMANTEC	31/12/2005	991,96	991,96	0,00
8961	LOGICIEL WINDOW SERVER 20	31/12/2005	330,10	330,10	0,00
9012	LOGICIEL ADOBE CREATIVE	31/12/2005	2 150,00	2 150,00	0,00
9033	LOGICIEL TREND	31/12/2005	259,00	259,00	0,00
9056	LOGICIEL WINDOWS MICROSOFT	31/12/2006	4 319,99	4 319,99	0,00
9063	11 LOGICIELS WINDOWS MICROSOFT	18/01/2006	3 959,96	3 959,96	0,00
9100	LOGICIEL ORPHEE/HORANET	04/05/2006	7 140,12	7 140,12	0,00
9115	LOGICIEL ADOBE	06/07/2006	417,40	417,40	0,00
9220	LOGICIEL ACROBATE	28/03/2007	878,00	878,00	0,00
9235	LOGICIEL ELISE/ENFANCE	26/04/2007	3 976,70	3 976,70	0,00

9236	LOGICIEL DEMATERIALISATION	26/04/2007	2 631,20	2 631,20	0,00
9323	LICENCE TERMINAL SERVER	20/09/2007	959,00	959,00	0,00
9327	LICENCE AVENIO 8.0	11/10/2007	1 614,60	1 614,60	0,00
9348	LOGICIEL WIN LASSIE	24/02/2011	6 697,60	6 697,60	0,00
9349	LOGICIEL TELEPHONE	22/11/2007	7 377,53	7 377,53	0,00
9414	LOGICIEL MAC OS X LEOPARD SCE	21/02/2008	129,00	129,00	0,00
9423	LOGICIEL SKETCHUP PRO	06/03/2008	572,88	572,88	0,00
9424	LOGICIEL ADOBE CREATIVE	06/03/2008	2 249,00	2 249,00	0,00
9431	LOGICIELS ADOBE QUARK DREAMWEA	20/03/2008	6 110,00	6 110,00	0,00
9508	MAPUBLISCHER 7.6	18/09/2008	1 135,06	1 135,06	0,00
9509	SWISH MAX2 FRANCAIS	18/09/2008	109,49	109,49	0,00
9521	LICENCE AUTOCAD	16/10/2008	3 243,55	3 243,55	0,00
9572	LOGICIEL SECURITE	15/01/2009	3 829,59	3 829,59	0,00
9611	LOGICIELS SAUVEGARDE	02/04/2009	9 760,34	9 760,34	0,00
9625	LOGICIEL AUTOCAD 2010	06/05/2009	1 764,70	1 764,70	0,00
9676	LICENCE AUTOCAD	13/08/2009	1 695,33	1 695,33	0,00
9700	LOGICIELS IMACAD IMASOL	24/09/2009	1 554,80	1 554,80	0,00
9717	LOGICIEL GESTION ENFANCE	23/09/2010	47 862,54	47 862,54	0,00
9738	LOGICIEL SIG	02/12/2010	95 998,13	95 998,13	0,00
9786	LICENCE WINDOWS XP	18/02/2010	8 715,25	8 715,25	0,00
9787	LOGICIEL POLICE	18/02/2010	9 415,46	9 415,46	0,00
9800	LOGICIEL EXPORT SIG	04/03/2010	2 033,20	2 033,20	0,00
9809	2 LOGICIELS AUTOCAD MAP	25/03/2010	14 270,67	14 270,67	0,00
9822	LICENCES EXCHANGE	15/04/2010	23 171,30	23 171,30	0,00
9826	PACK OFFICE 2007	23/04/2010	947,23	947,23	0,00
9827	LICENCE BASIC 12M	23/04/2010	711,62	711,62	0,00
9837	LOGICIEL REDUCTION STYLE ARST	04/05/2010	30,00	30,00	0,00
9842	LOGICIEL BILLETTERIE	20/05/2010	9 887,94	9 887,94	0,00
9863	LOGICIEL ILIFE 09	09/06/2010	79,00	79,00	0,00
9903	LOGICIEL FRANCERASTER CARTOSPH	19/08/2010	3 289,00	3 289,00	0,00
9962	LOGICIEL PABX NEXPAN	18/11/2010	23 676,24	23 676,24	0,00
2011-205-11084	logiciel controle acces	23/11/2011	8 834,85	8 834,85	0,00
2011-205-9717	LOGICIEL GESTION ENFANCE	01/09/2011	14 352,00	14 352,00	0,00
2012-205-11084	LOGICIEL CONTROLE ACCES	23/01/2012	37 561,58	37 561,58	0,00
2012-2051-11084	LOGICIEL CONTROLE ACCES	23/01/2012	35 350,16	35 350,16	0,00
2012-2051-11209	LICENCE ADISEN	15/03/2012	1 105,97	1 105,97	0,00
2012-2051-11210	3 LICENCES AUTOCAD ARCHITECTURE	15/03/2012	14 441,70	14 441,70	0,00
2012-2051-11264	LOGICIEL CITRIX DESKTOP	13/06/2012	2 362,10	2 362,10	0,00
2012-2051-11293	LOGICIEL OPENBEE DEMATERIALISATION	02/08/2012	1 888,48	1 888,48	0,00
2012-2051-11342	LOGICIEL DE GEOLOCALISATION	26/11/2012	8 204,56	8 204,56	0,00
2012-205-11173	LOGICIEL SERVEUR SAUVEGARDE	26/01/2012	160,26	160,26	0,00
2012-205-11198	LOGICIEL GIT	23/02/2012	10 937,42	10 937,42	0,00
2014-15-2051-2041	F6542 LOGICIEL ARKAO CONTROLEU	19/06/2014	567,00	567,00	0,00
2014-15-2051-2042	CP2/3/4 ACQ LOGICIEL FINANCES	19/06/2014	8 000,40	8 000,40	0,00

2014-15-2051-237	LOGICIEL DE GESTION ELECTORAL	06/02/2014	717,60	717,60	0,00
2014-15-2051-3201	ACQUISITION LOGICIEL GESTION	16/10/2014	8 913,60	8 913,60	0,00
2014-15-2051-3714	LICENCES ADOBE ILLUSTRATOR	26/11/2014	2 839,18	2 839,18	0,00
2014-15-2051-3833	ACHAT LOGICIEL WINDSOWS	03/12/2014	169,00	169,00	0,00
11035	LICENCES VMWARE	17/03/2011	24 282,18	24 282,18	0,00
11036	LOGICIELS SAUVEGARDE BACKUP	17/03/2011	11 006,70	11 006,70	0,00
11047	LOGICIEL ADOBE CREATIVE	08/04/2011	2 559,51	2 559,51	0,00
11048	LOGICIEL KIT POSTSCRIPT	08/04/2011	478,40	478,40	0,00
11061	LOGICIEL FINALE 2011	05/05/2011	257,14	257,14	0,00
11066	LICENCES WINDOWS 2008	06/06/2011	9 134,32	9 134,32	0,00
11084	LOGICIEL CONTROLE ACCES	24/06/2011	27 768,49	27 768,49	0,00
11084-2051-2013	LOGICIE CONTROLE ACCES DIVERS SITES	22/04/2013	76 442,94	76 442,94	0,00
11086	MODULE PAYE	05/07/2011	1 734,20	1 734,20	0,00
11362-2051-2013	LOGICIELS PROJETS OPEN GOUV	23/01/2013	3 845,44	3 845,44	0,00
11385-2051-2013	KIT PUSH MANAGER	25/02/2013	9 771,32	9 771,32	0,00
11400-2051-2013	LICENCES MICROSOFT	21/03/2013	1 752,07	1 752,07	0,00
11401-2051-2013	LICENCE SITE 1 POLICE	21/03/2013	17 533,36	17 533,36	0,00
11421-2051-2013	licences anti virus	25/04/2013	7 159,26	7 159,26	0,00
11466-2051-2013	MIINI GBIC POUR FIBRE OPTIQUE	09/08/2013	633,88	633,88	0,00
11467-2051-2013	LOGICIEL PUSMANAGER GESTION A DISTANCE	09/08/2013	777,40	777,40	0,00
11475-2051-2013	logiciel mixage son	14/08/2013	394,62	394,62	0,00
11479-2051-2013	LOGICIEL VERSION EDUCATION STEINBERG CUBA	16/09/2013	683,00	683,00	0,00
11487-2051-2013	ensemble pve terminaux + application	31/10/2013	17 865,85	17 865,85	0,00
11488-2051-2013	licence windows serveur 2012	30/10/2013	804,91	804,91	0,00
11497-2051-2013	license sql microsoft	29/11/2013	4 456,30	4 456,30	0,00
11498-2051-2013	license microsoft mairie	29/11/2013	8 463,92	8 463,92	0,00
11498-2051-238	LICENCES MICROSOFT MAIRIE	06/02/2014	683,39	683,39	0,00
11499-2051-2013	logiciel duo net conservatoire	29/11/2013	5 904,40	5 904,40	0,00
11518-2051-2014-1499	LOGICIEL GESTION ELECTORALE	06/02/2014	720,00	720,00	0,00
11519-2051-239	CONCENTRATEUR ANYWHERE USB	06/02/2014	1 526,10	1 526,10	0,00
11576-15-2051-1496	pack licence microsoft office	19/05/2014	9 828,00	9 828,00	0,00
11577-15-2051-1497	ensemble pve terminaux applic fines	19/05/2014	4 598,40	4 598,40	0,00
11578-15-2051-1498	logiciel finances	19/05/2014	2 971,20	2 971,20	0,00

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

Article 1 : D'approuver la mise à la réforme des biens énumérés ci-dessus sur le budget principal de la ville d'Orange.

Article 2 : De préciser que la mise à la réforme est une opération d'ordre non budgétaire.

Article 3 : D'autoriser le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

A l'unanimité,

- 28 Pour
- 0 Contre
- 7 Abstention(s)

Monsieur Jean-Pierre PASERO, Madame Marie-France LORHO, Monsieur Bernard VATON, Madame Carole NORMANI, Monsieur Christian GASTOU, Monsieur Ronan PROTO, Madame Frédérique VIDAL

N°DL_619_2025

Rapporteur : Monsieur Yann BOMPARD

BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE - PLACEMENTS FINANCIERS (COMPTE A TERME) – EXERCICE 2025

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1618-1 et L 1618-2 ;

Considérant que les fonds disponibles des Collectivités sont détenus par l'État qui les conserve sans verser d'intérêts.

Néanmoins, dans des cas très particuliers, une Collectivité peut recourir à des placements financiers s'ils sont issus de :

1. De libéralités, de dons ou de legs
2. D'aliénation d'éléments de leur patrimoine (cession d'actifs)
3. D'emprunts dont l'emploi est différé pour des raisons indépendantes de la volonté de la collectivité
4. De recettes exceptionnelles, dans l'attente de leur réemploi (indemnités d'assurance, sommes perçues à l'occasion d'un litige, recettes provenant de ventes de biens tirés de l'exploitation du domaine réalisées à la suite de catastrophes naturelles ou technologiques)

La durée du placement varie d'un mois à douze mois avec un taux différent suivant la période choisie.

Les intérêts sont versés à la fin de la période de placement. En cas de déblocage des fonds avant l'échéance, un prorata temporis des intérêts est calculé sur le nombre de jours de placement effectif. Il est à noter qu'en cas de déblocage anticipé, aucune pénalité ou frais n'est appliqué rendant ces placements particulièrement attrayants et sécurisés pour une Collectivité.

A l'issue du placement, la collectivité peut soit récupérer les fonds du placement pour les intégrer dans sa trésorerie, soit prendre une nouvelle délibération pour effectuer un nouveau placement de durée ou montant différent au taux en vigueur à ce moment-là.

Considérant que la ville d'Orange a identifié des produits de cessions immobilières répondant aux critères énumérés ci-dessus ;

Considérant que la trésorerie actuelle permet d'effectuer ces placements sans affecter le rythme normal du règlement des dépenses de fonctionnement et d'investissement ;

Considérant que ces placements n'impactent pas budgétairement les comptes de la ville d'Orange car se déduisant uniquement de la trésorerie ;

Considérant qu'un montant de 2 608 349 € peut être placé sous forme de quatre placements comme suit :

1. Montant total des placements : 2 608 349 €
2. Nature du produit : compte à terme
3. Nombre de comptes à ouvrir : 4 comptes à terme de respectivement 1 000 000 € ; 500 000 € ; 500 000 € et 608 349 €.
4. Durée maximum du placement pour chaque compte à terme : 12 mois
5. Date d'effet : 01 Octobre 2025
6. Dernier taux nominal sur 12 mois connu : 1,92 % (août 2025)
7. Dernier taux actuariel sur 12 mois connu : 1,94 % (août 2025)

Considérant que le taux nominal définitif sur 12 mois ne sera connu qu'ultérieurement et qu'il risque d'être légèrement différent de celui d'août 2025,

Après avis favorable de la commission des finances du 1^{er} septembre 2025,

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

Article 1 : D'approuver quatre placements de respectivement 1 000 000 € ; 500 000 € ; 500 000 € et 608 349 € sur les comptes à terme du trésor public pour une durée d'un an non renouvelable à compter du 01 octobre 2025.

Article 2 : De dire que le taux définitif sera celui applicable au 01 octobre 2025 lorsqu'il sera connu.

Article 3 : D'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tout document relatif à ce dossier.

A la majorité,

- 26 Pour
- 2 Contre
Madame Fabienne HALOUI, Monsieur Patrick SAVIGNAN
- 7 Abstention(s)
Monsieur Jean-Pierre PASERO, Madame Marie-France LORHO, Monsieur Bernard VATON, Madame Carole NORMANI, Monsieur Christian GASTOU, Monsieur Ronan PROTO, Madame Frédérique VIDAL

N°DL_620_2025

Rapporteur : Monsieur Yann BOMPARD

REDÉNOMINATION DE LA RUE ANTOINE YRONDELLE
--

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2212-1, L. 2212-2 et L. 2213-28 ;

Vu la Loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale ;

Considérant la demande formulée par les riverains de la rue Antoine Yrondelle, lors de la réunion de quartier du 29 avril 2025 , par laquelle ils expriment leur volonté de changer l'intitulé de leur voie ;

Considérant que la numérotation métrique en vigueur sur cette voie demeure inchangée ;

Il est proposé la redénomination suivante :

« **Impasse Antoine YRONDELLE** » (au lieu de « rue Antoine Yrondelle »)

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

Article 1 : d'accéder à la demande des riverains et de renommer la « Rue Antoine YRONDELLE » en « **Impasse Antoine YRONDELLE** ».

Article 2 : d'indiquer que la numérotation métrique en vigueur reste inchangée.

Article 3 : d'autoriser le Maire ou l'adjoint délégué à signer tous les documents afférents à ce dossier.

A l'unanimité

N°DL_621_2025

Rapporteur : Monsieur Denis SABON

ALIÉNATION DE GRÉ A GRÉ DE L'IMMEUBLE CADASTRE SECTION BV N° 84 ET 194 (LOT N°3) SIS 89 RUE DU PONT NEUF (PARTIE HABITATION) AU PROFIT DE MONSIEUR FRANCK SCHNEIDER ET MONSIEUR BRUNO ALBINI - MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°455-2025 EN DATE DU 19 JUIN 2025 PORTANT SUR LA DÉSIGNATION CADASTRALE DU BIEN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article son article L 2241-1 ;

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment son article L1111-1 ;

Vu l'avis du Pôle d'évaluation domaniale n°3408 en date du 13 mai 2024 ;

Vu l'état descriptif de division et le règlement de copropriété de l'immeuble communal, cadastré section BV n°194, sis 12 Impasse du Parlement, reçu par Maître Negrin-Morteau, notaire, en date du 13 juin 2022 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n°455-2025 en date du 19 juin 2025, visée en Préfecture le 26 juin 2025, portant aliénation de gré à gré, pour partie, de l'immeuble cadastré section BV n°84 sis 89 rue du Pont Neuf (partie habitation) au profit de Monsieur Franck SCHNEIDER et Monsieur Bruno ALBINI ;

Vu l'avis rectifié du Pôle d'évaluation domaniale n°3808 en date du 26 août 2025 ;

Suivant la délibération n°455-2025 du 19 juin 2025, visée en préfecture le 26 juin 2025, le Conseil Municipal a entériné l'aliénation de gré à gré de l'immeuble cadastré section BV n°84, sis 89 rue du Pont Neuf (partie habitation), au profit de Monsieur Franck SCHNEIDER et Monsieur Bruno ALBINI, au prix de 68 000,00 €, en vue d'une réhabilitation totale.

Or, il s'avère que la cuisine de ladite habitation, objet de la cession, est imbriquée dans l'immeuble en copropriété mitoyen cadastré section BV n°194 et correspond au lot n°3 de ladite copropriété (surface de 16,03 m²).

Il convient donc de prendre acte de la rectification de la désignation cadastrale du bien vendu en intégrant ledit lot de copropriété omis; les autres termes de la délibération initiale susvisée demeurent inchangés.

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

Article 1 : de prendre acte de la rectification de la désignation cadastrale du bien vendu au profit de Monsieur Franck SCHNEIDER et Monsieur Bruno ALBINI, à savoir la partie habitation de l'immeuble cadastré section BV n°84 sis 89 rue du Pont Neuf ainsi que le lot n°3 de l'immeuble en copropriété cadastré section BV n°194 sis 12 impasse du Parlement, aux conditions susmentionnées ;

Article 2 : d'autoriser le Maire ou son Adjoint délégué à passer et à signer tout acte et pièce, tout avant-contrat, constituer toute servitude ou mise en copropriété qui pourrait être formée sur le bien, tout droit de préférence ou de rétrocession au profit de la Ville en cas de revente ou abandon du projet.

A l'unanimité

N°DL_622_2025

Rapporteur : Monsieur Denis SABON

CRÉATION D'UNE UNITÉ DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DES DÉCHETS
SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE D'ORANGE – MODIFICATION DE L'ASSIETTE
FONCIÈRE DU BAIL A CONSTRUCTION CONSENTI PAR LA VILLE AU PROFIT DE LA
SOCIÉTÉ PLANCHER SERVICES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2241-1 ;

VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment son article L1111-1 ;

VU les articles L. 215-1 à L. 251- 9 et R. 251-1 à R. 251- 3 du Code de la construction et de l'habitation ;

VU la délibération n°839/2024 en date du 16 décembre 2024, visée en préfecture le 17 décembre 2024, approuvant le bail à construction consenti par la Ville au profit de la société Plancher Service sur les parcelles communales ;

VU l'avis du Pôle d'évaluation domaniale n°2485-1036 en date du 21 juillet 2025 ;

Suivant la délibération n°839/2024 du 16 décembre 2024, visée en préfecture le 17 décembre 2024, le Conseil municipal a consenti un bail à construction au profit de la société Plancher Service, sur les parcelles communales cadastrées section P n° 429-430-435-436-439-776-1105-1129-1130-1131-1132-1133-1529 sises lieu-dit « Le Peyron », en vue de la création d'une unité de traitement et de valorisation des déchets ;

Après résultat des études approfondies sur la faisabilité dudit projet, il s'avère que les contraintes environnementales et d'inondabilité PPRI grevant lesdites parcelles ne permettent pas la réalisation de cet équipement ;

Aussi, suivant courrier du 28 mai 2025, la Société PLANCHER SERVICES a manifesté sa volonté de déplacer l'emprise foncière du projet sur les parcelles communales situées à proximité dans la même zone de l'Ecopôle (O.A.P. à vocation environnementale identifiée au PLU en vigueur) ;

Ainsi, l'opérateur susvisé se propose d'édifier et d'exploiter, à ses frais exclusifs, ladite unité de traitement et de valorisation des déchets, sous la forme d'un BAIL A CONSTRUCTION consenti, suivant les termes des articles L. 215-1 à L. 251- 9 et R. 251-1 à R. 251- 3 du Code de la construction et de l'habitation, sur les terrains communaux désignés ci-après :

Section	Numéro	Lieudit	Ha	a	Ca
P	359	Lieudit la passadoire	0	12	30
P	360	Lieudit la passadoire	0	09	90
P	782	Lieudit la passadoire	01	10	65
P	783	Lieudit la passadoire	00	70	65
P	779	Lieudit la passadoire	0	08	49
P	806	Lieudit la passadoire	0	00	59
P	807	Lieudit la passadoire	0	06	71
P	899	Lieudit la passadoire	0	54	24
P	900	Lieudit la passadoire	0	21	77
TOTAL			2	95	30
TOTAL hors bâti parcelle P n°359			2	83	00

Cet ensemble de parcelles de terrain, d'une emprise foncière approximative de 28 300 m² environ, figure encerclée en teinte rouge sur le plan ci annexé.

Après négociations, un accord amiable est intervenu quant à la signature d'une nouvelle promesse de bail à construction aux conditions suivantes :

- Bail à construction consenti pour une durée de 30 ans,
- Loyer annuel de base fixé à 32 800,00 €, indexé sur l'indice national du coût de construction publié par l'INSEE, conformément à l'avis du Domaine en date du 21 juillet 2025.
- Au-delà de 30.000 tonnes/an de déchets traités, le preneur s'engage à verser au bailleur un complément de loyer dont le montant est fixé à la somme de 0,50€ par tonne supplémentaire.
- Prise en charge, par le preneur, de l'entretien des futures constructions édifiées, y compris les grosses réparations telles qu'elles sont définies par l'article 606 du Code civil.
- Signature d'une promesse de bail à construction soumise aux conditions suspensives suivantes :
- Obtention par le preneur de toutes les autorisations d'urbanisme et administratives nécessaires à la réalisation dudit projet, purgées de tout recours (permis de construire, autorisation environnementale ICPE, loi sur l'eau...) ;
- Obtention par l'acquéreur du financement bancaire, s'il y lieu.
- Prise en charge par le preneur des frais de notaire (rédaction du bail à construction et publication aux hypothèques).

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

Article 1 : de conclure une nouvelle promesse de bail à construction, relative à la création d'une unité de traitement et de valorisation des déchets, sur les terrains communaux susmentionnés, au profit de la société PLANCHER SERVICES (ou toute personne morale agréée par la Ville pouvant s'y substituer), aux conditions susmentionnées ;

Article 2 : d'autoriser le Maire ou son Adjoint délégué à passer et à signer tous les actes et pièces relatifs à ce dossier.

A l'unanimité,

- 26 Pour
- 0 Contre
- 9 Abstention(s)

Monsieur Jean-Pierre PASERO, Madame Marie-France LORHO, Monsieur Bernard VATON, Madame Carole NORMANI, Monsieur Christian GASTOU, Monsieur Ronan PROTO, Madame Fabienne HALOUI, Monsieur Patrick SAVIGNAN, Madame Frédérique VIDAL

N°DL_623_2025

Rapporteur : Monsieur Denis SABON

CONVENTION RELATIVE A L'INSTRUCTION DES ACTES D'URBANISME ENTRE LA VILLE D'ORANGE ET LA VILLE DE SAINT-ALEXANDRE
--

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles R423-15 et L422-1 ;

Considérant qu'en application de l'article R.423-15 susmentionné, une commune peut confier l'instruction des autorisations d'urbanisme à une autre collectivité qui agit pour son compte;

Considérant que le Maire de la commune de Saint-Alexandre a fait parvenir une demande au le Maire de la commune d'Orange portant sur la possibilité d'établir une convention entre les deux communes, afin que le service urbanisme de la ville d'Orange instruisse les actes d'urbanisme de la commune de Saint-Alexandre ;

Par conséquent, il convient de mettre en place une convention relative à l'instruction des actes d'urbanisme entre les deux communes susmentionnées ;

Dans le cadre de cette convention, la commune d'Orange mettre à disposition son service Urbanisme pour instruire les demandes d'autorisations d'urbanisme de la commune de Saint-Alexandre. En contrepartie, cette dernière prendre en charge les frais de fonctionnement du service.

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

Article 1 : D'approuver la convention relative à l'instruction des actes d'urbanisme entre la commune d'Orange et la commune de Saint-Alexandre telle que présentée et annexée à ce dossier.

Article 2 : D'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tout document relatif à ce dossier.

A l'unanimité,

- 33 Pour
- 0 Contre
- 2 Abstention(s)

Madame Fabienne HALOUI, Monsieur Patrick SAVIGNAN

N°DL_624_2025

Rapporteur : Monsieur Denis SABON

SERVICE FUNÉRAIRE MUNICIPAL - ADOPTION DE LA NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE DES FRAIS FUNÉRAIRES 2025
--

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2223-21-1 ;

Vu l'arrêté du 11 février 2025 portant modification de l'arrêté du 23 août 2010 portant définition du modèle de devis applicable aux prestations fournies par les opérateurs funéraires ;

Vu la délibération du 4 décembre 1956 portant création de la régie des pompes funèbres,

Vu la délibération n° 077/2022 du Conseil Municipal du 8 février 2022 relative à l'adoption de la nouvelle grille tarifaire des frais funéraires 2022 ;

Vu la délibération n° 077/2024 du Conseil Municipal du 6 février 2024 relative à l'adoption de la nouvelle grille tarifaire des frais funéraires 2024 ;

Vu la décision n° 814/2024 du Conseil Municipal du 9 décembre 2024 relative à l'adoption de la nouvelle grille tarifaire des frais funéraires 2025 ;

Considérant que le service gestionnaire souhaite modifier sa proposition de fournitures et prestations funéraires et donc créer des prestations supplémentaires afin de s'adapter à la demande des familles et aux évolutions des pratiques ;

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

Article 1 : D'approuver la nouvelle grille tarifaire ci-annexée, correspondant à la présentation définie par le modèle de devis obligatoire.

Article 2 : D'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tout document relatif à ce dossier.

A l'unanimité

N°DL_625_2025

Rapporteur : Monsieur Denis SABON

DESTINATION DES MÉTAUX ISSUS DE LA CRÉMATION ET L'UTILISATION DU PRODUIT ÉVENTUEL DE LEUR CESSION - MODIFICATION DE LA LISTE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article 2122-22, L.2122-23 et L2223-18-1-1

Vu le décret 2022-1127 du 5 août 2022 portant diverses mesures relatives à la réglementation funéraire ;

Vu la délibération n°488/2023 fixant la liste des associations d'intérêt général ou des fondations reconnues d'utilité publique ;

Vu la délibération n°693/2023 modifiant la liste des associations d'intérêt général ou des fondations reconnues d'utilité publique ;

Vu la décision n°050/2024 concernant la collecte et la revalorisation des métaux issus de la crémation ;

Considérant que, lorsqu'il est fait application du 1° du II de l'article L2223-18-1-1, le gestionnaire du crématorium verse le produit de la cession des métaux récupérés à l'issue de la crémation à une ou plusieurs communes, qui ne peuvent affecter la somme correspondante qu'à la prise en charge des frais d'obsèques des personnes dépourvues de ressources suffisantes ;

Considérant que, le don mentionné au 2° du II de l'article L.2223-18-1-1 ne peut être effectué qu'auprès d'une association d'intérêt général ou d'une fondation reconnue d'utilité publique, figurant sur une liste établie par l'organe délibérant de la commune ;

Considérant l'ajout à la liste de l'association Foyer d'Entraide de la Légion Étrangère ;

Considérant que la liste actuelle est établie comme suit :

1. Commune d'Orange : Place Georges Clémenceau - 84100 ORANGE
2. Association des Anciens de la Légion Étrangère de Vaucluse : Quartier Geille – BP 111 – 84 103 ORANGE
3. Souvenir Français : 313 rue du Roussillon – 84 100 ORANGE
4. Secours Catholique : 5 rue Capty – 84 100 ORANGE
5. Croix Rouge Française : 8 place des Cordeliers – 84 100 ORANGE
6. Chats Sans Toi : 3 rue Victor Hugo – 84 100 ORANGE
7. Pour le Don de sang Bénévole de la Ville d'Orange : 650 rue Alexis Carrel – 84 100 ORANGE
8. Association l'École des Jeunes Sapeurs-Pompiers d'Orange : 5 rue de la République – 84100 Orange

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

Article 1 : D'ajouter à la liste l'association Foyer d'Entraide de la Légion Étrangère, Située Quartier Viènot – Route de la Légion – BP 21355 - 13784 Aubagne cedex.

Article 2 : D'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous les actes correspondants.

A l'unanimité

N°DL_626_2025

Rapporteur : Monsieur Denis SABON

SERVICE FUNÉRAIRE MUNICIPAL - MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CREMATORIUM MUNICIPAL

Vu la loi n° 93-23 du 8 janvier 1993 modifiant le titre VI du livre III du code des communes et relatives à la législation dans le domaine funéraire ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret 98-209 de mars 1998 modifiant le décret n°94-1117 du 20 décembre 1994 relatif aux prescriptions applicables aux crémations ;

Vu le décret 2022-1127 du 5 août 2022 portant diverses mesures relatives à la réglementation funéraire ;

Vu l'arrêté préfectoral du 18 mai 1981 autorisant le crématorium municipal ;

Vu l'habilitation préfectorale n°2022-84-204 en date du 22 juillet 2022 ;

Vu la délibération n° 938/2016 du Conseil Municipal en date du 18 novembre 2016 portant modification du règlement intérieur du crématorium municipal, transmise en Préfecture le 28 novembre 2016,

Vu la délibération n° 836/2019 du Conseil Municipal en date du 9 décembre 2019 portant modification du règlement intérieur du crématorium municipal, transmise en Préfecture le 10 décembre 2019 ;

Considérant que le Crématorium modifie l'article 5 concernant les délais autorisés pour une crémation ;

Considérant que le Crématorium modifie l'article 18 en proposant aux familles 2 horaires de location de la la salle de collation. Possibilité de la louer pour une durée de 2 ou 3 heures aux tarifs en vigueur.

Considérant qu'il convient donc de mettre à jour ledit règlement intérieur en son article 5 et 18.

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

Article 1 : D'approuver le nouveau règlement intérieur de la chambre funéraire municipale ci-annexé,

Article 2 : D'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tout document relatif à ce dossier.

A l'unanimité

N°DL_627_2025

Rapporteur : Monsieur Denis SABON

MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA CHAMBRE FUNÉRAIRE DE LA VILLE D'ORANGE
--

Vu la Loi N°93-23 du 8 janvier 1993 modifiant le titre VI du livre III du code des communes et relatives à la législation dans le domaine funéraire ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret n°99-662 du 28 juillet 1999 établissant les prescriptions techniques applicables aux chambres funéraires ;

Vu l'arrêté préfectorale du 5 juin 1981 autorisant la chambre funéraire municipale ;

Vu l'habilitation préfectorale n°2018-84-029 du 10 octobre 2018 ;

Vu la délibération n° 939/2016 du Conseil Municipal du 18 novembre 2016 portant modification du règlement intérieur de la chambre funéraire municipale, transmise en Préfecture le 24 novembre 2016 ;

Vu la délibération n° 835/2019 du Conseil Municipal du 9 décembre 2019 portant modification du règlement de la chambre funéraire municipale, transmise en Préfecture le 10 décembre 2019 ;

Considérant que le service funéraire établira une facture pour chaque badge d'accès au salon perdu par la famille ;

Considérant que les services de police seront autorisés, en étant accompagné, à accéder aux parties techniques pour la pose de scellés ;

Considérant qu'il convient de mettre à jour ledit règlement intérieur en son article n°4 « Horaires et conditions d'accès ».

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

Article 1 : D'approuver le nouveau règlement intérieur de la chambre funéraire municipale ci-annexé,

Article 2 : D'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tout document relatif à ce dossier.

A l'unanimité,

- 34 Pour
 - 0 Contre
 - 0 Abstention
 - 1 Ne prend pas part au vote
- Mme Frédérique VIDAL

Messieurs Yann BOMPARD, Jean-Dominique ARTAUD (pouvoir de M. Cédric ARCHIER) décident de ne pas prendre part ni au débat, ni au vote et quitte la séance à 10h14. Monsieur Denis SABON 1^{er} adjoint au Maire prend la présidence de la séance.

N°DL_628_2025

Rapporteur : Madame Catherine GASPA

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE À DIVERSES ASSOCIATIONS

Vu l'article L 2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit que « l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget » ;

Considérant que la commune d'Orange souhaite, d'une part, soutenir ses associations, et d'autre part, épauler les sportifs qui mettent la Ville à l'honneur ;

Considérant qu'il convient de valider les demandes de subventions ci-après :

	Associations	Actions	Montants
1	Cercle d'Escrime Orangeois M. Bruno ALBERRO	• Participation de 4 athlètes au Championnat National d'Épée, catégorie M17, qui s'est déroulé du 18 au 19 janvier 2025 au Havre • Participation de 3 athlètes au Championnat National d'Épée, catégorie M17, qui s'est déroulé le 16 mars 2025 à Laon • Participation de 2 athlètes au Championnat National d'Épée, catégorie M15, qui s'est déroulé le 31 mars 2025 à Livry Gargan • Participation de 4 athlètes au Championnat International Handi d'Épée, catégorie M17 et sénior, qui s'est déroulé du 12 au 13 avril 2025 à Fréjus • Participation de 4 athlètes au Championnat de France d'Épée catégorie M17, qui s'est déroulé du 10 au 11 mai 2025 à Arras • Participation de 2 athlètes au Championnat de France d'Épée catégorie jeune et sénior, qui s'est déroulé du 14 au 15 juin 2025 à Valence	2 700€

		• Participation de 5 athlètes au Championnat de France d'Épée catégorie M13, qui s'est déroulé du 14 au 15 juin 2025 à Epinal • Participation de 1 athlète au Championnat France d'Épée catégorie M15, qui s'est déroulé du 21 au 22 juin 2025 à Paris	
2	Union Judo Orange M. Philippe BAZALGETTE	• Participation de 3 athlètes au Championnat de France UGSEL, catégorie minime, qui s'est déroulé le 13 février 2025 à Marseille • Participation de 1 athlète au Tournoi National Sénior, qui s'est déroulé le 16 février 2025 à Mandelieu • Participation de 7 athlètes au Tournoi National Excellence, catégorie minime, qui s'est déroulé le 23 février 2025 à Orléans • Participation de 1 athlète au Championnat de France, catégorie junior, qui s'est déroulé le 29 mars 2025 à Paris • Participation de 3 athlètes au Championnat de France 2D et Espoirs, catégorie cadet, qui s'est déroulé les 17 et 18 mai 2025 à Villebon-sur-Yvette • Participation de 2 athlètes au Championnat de France, catégorie junior, qui s'est déroulé le 8 juin 2025 à Villebon-sur-Yvette	1 700 €

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

Article 1 : D'allouer la subvention exceptionnelle à 2 associations comme susmentionnées dans le tableau ;

Article 2 : De dire que ces associations ont satisfaits aux conditions de déclaration prévues par la réglementation ;

Article 3 : De préciser que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif 2025 ;

Article 4 : D'autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

A l'unanimité

Messieurs Yann BOMPARD, Jean-Dominique ARTAUD (pouvoir de M. Cédric ARCHIER) réintègrent la séance à 10h18. Monsieur Yann BOMPARD Maire reprend la présidence de la séance.

N°DL_629_2025

Rapporteur : Monsieur Pierre MARQUESTAUT

APPROBATION D'UNE CONVENTION DE CO-MAITRISE D'OUVRAGE POUR L'INSTALLATION D'UNE CUVE CARBURANT AUX SERVICES TECHNIQUES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique et notamment son article L2422-12 et L2422-5 et suivants;

Considérant que le site des services techniques appartenant à la ville d'Orange, situé RUE HENRI NOGUERES à Orange, abrite les locaux et services technique municipaux et intercommunaux ;

Considérant que dans le cadre de l'évolution et de l'optimisation des infrastructures du service Parc Auto, des travaux d'aménagement sont prévus sur la station de distribution de carburants des Services Techniques. Ces interventions visent à moderniser les installations, améliorer la sécurité, et répondre aux nouveaux besoins opérationnels ;

La station actuelle est équipée de deux cuves enterrées de 20 m³ chacune :

- Une cuve pour l'essence,
- Une cuve pour le gasoil.

Le projet consiste à :

- Installer une nouvelle cuve aérienne double enveloppe de 50 m³ pour le gasoil,
- Nettoyer la cuve enterrée existante de 20 m³ actuellement dédiée au gasoil et la convertir pour le stockage de l'essence,
- Installer une cuve aérienne de 2,5 m³ pour l'AdBlue,
- Réaliser les réseaux nécessaires pour l'alimentation électrique et le dépotage carburant,

Le coût estimé du présent projet est de 110 000 euros ;

Considérant que la station de distribution de carburants assure des fonctions essentiellement destinée aux véhicules du Pays d'Orange en Provence, ce dernier souhaite conserver la propriété de la future cuve aérienne ;

Par conséquent, il est nécessaire que l'ensemble de l'opération soit exécuté par une maîtrise d'ouvrage unique à savoir le Pays d'Orange en Provence et que les modalités du transfert de la maîtrise d'ouvrage soit définies par convention conformément à l'article L2422-5 et suivants du code de la commande publique.

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

Article 1 : D'approuver la convention de co-maîtrise d'ouvrage relative aux travaux d'aménagement de la station de distribution de carburants,

Article 2 : D'autoriser le Maire à signer la convention annexée et tout document relatif à ce dossier.

A l'unanimité

.....
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h20.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Catherine GASPA



LE MAIRE
Yann BOMPARD

